

# PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2018

## FICHE RÉGIONALE MARTINIQUE

### DÉFINITIONS

L'**entreprise agroalimentaire** considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires », la « fabrication de boissons ». Ce champ exclut donc ici, l'artisanat commercial et le commerce de gros. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi mono-régionales).

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

## CHIFFRES CLÉS

### LES IAA EN MARTINIQUE EN 2015



**376,8**  
millions d'euros  
de chiffre d'affaires  
dont **49,4** réalisés  
à l'export <sup>(1)</sup>



**1 646**  
salariés au  
31 décembre 2015 <sup>(2)</sup>



**268**  
établissements <sup>(1)</sup>



**193**  
entreprises <sup>(2)</sup>



**0,2 %**  
du chiffre d'affaires  
des IAA en France <sup>(2)</sup>



**22,5 %**  
du chiffre d'affaires  
manufacturier  
régional <sup>(2)</sup>



**32,6 %**  
de l'emploi  
manufacturier  
régional <sup>(1)</sup>

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

- l'artisanat commercial : **67,1** millions d'euros de CA, **1 044** salariés au 31 décembre 2015 et **295** établissements ;
- le commerce de gros : **224,1** millions d'euros de CA, **767** salariés au 31 décembre 2015 et **171** établissements.

(1) Source : Insee, CLAP 2015 – Traitement SSP

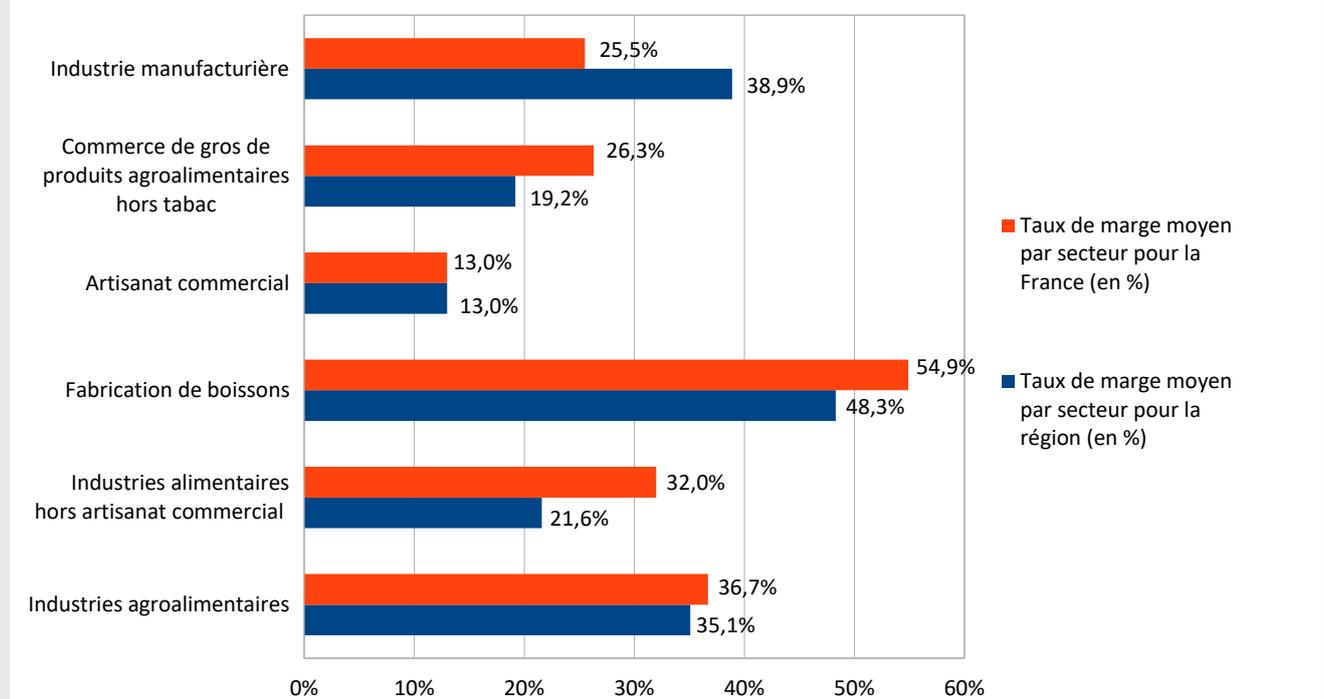
(2) Source : Insee, ESANE 2015 – Traitement SSP

N.B : Les chiffres présentés ne sont pas comparables à ceux de l'édition 2016 en raison d'une analyse statistique différente.

# DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

## TAUX DE MARGE PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP

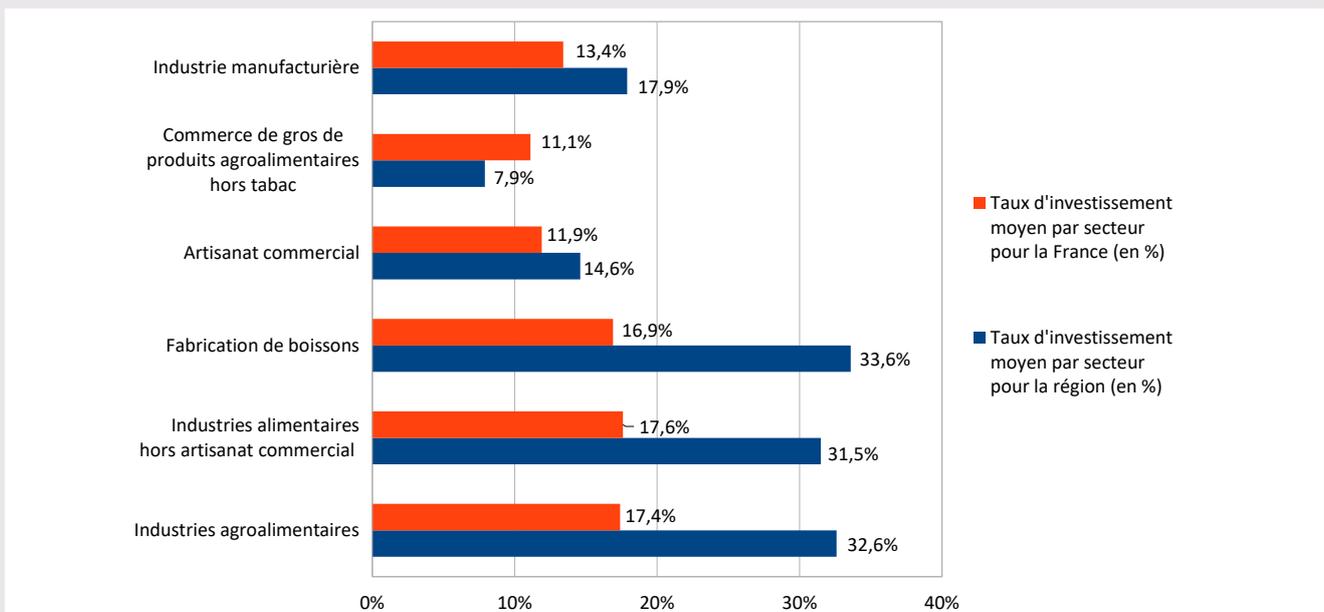


Note : Taux de marge = EBE / Valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la Martinique ; France

## TAUX D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP



Note : Taux d'investissement = Investissements corporels bruts hors apports / Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges

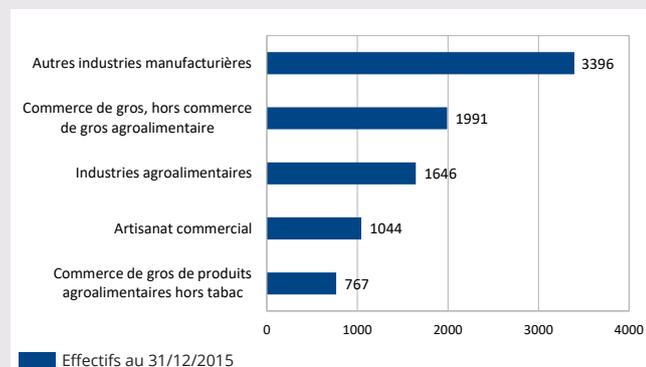
Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la Martinique ; France

N.B. : Certains secteurs ne sont pas présentés en raison de la confidentialité des données. Le taux d'investissement doit être interprété avec prudence en raison de sa variabilité d'une année sur l'autre.

# L'EMPLOI DANS LES IAA, ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

## EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2015

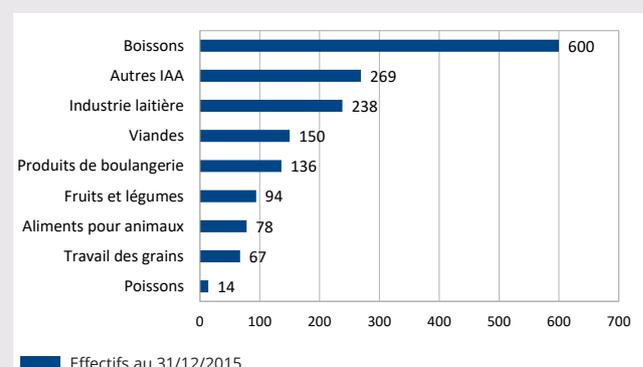
Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP



Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial  
 Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Martinique

## EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN 2015

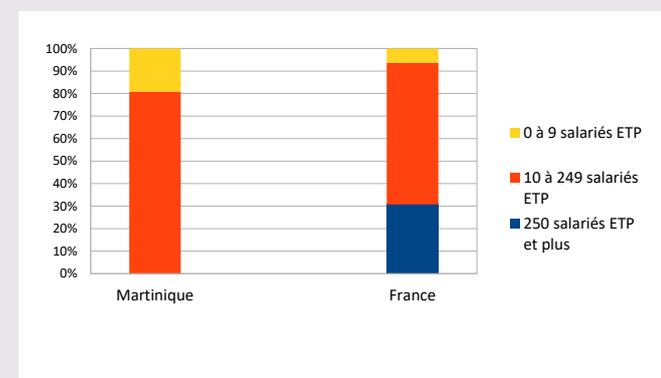
Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP



Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial  
 Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Martinique

## EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EN 2015

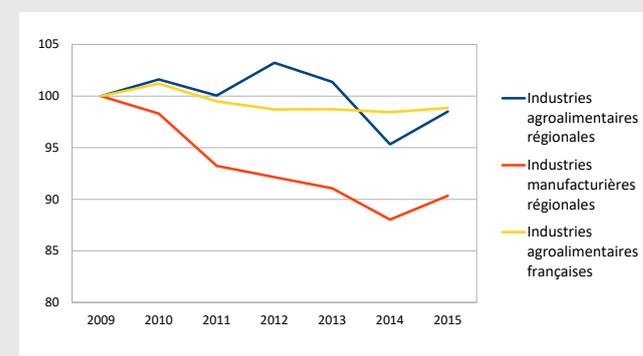
Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP



Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Martinique et en France

## EFFECTIFS SALARIÉS POUR LA RÉGION MARTINIQUE, BASE 100 EN 2009

Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP



Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Martinique et en France

# Répartition des effectifs salariés des IAA par secteur et par département

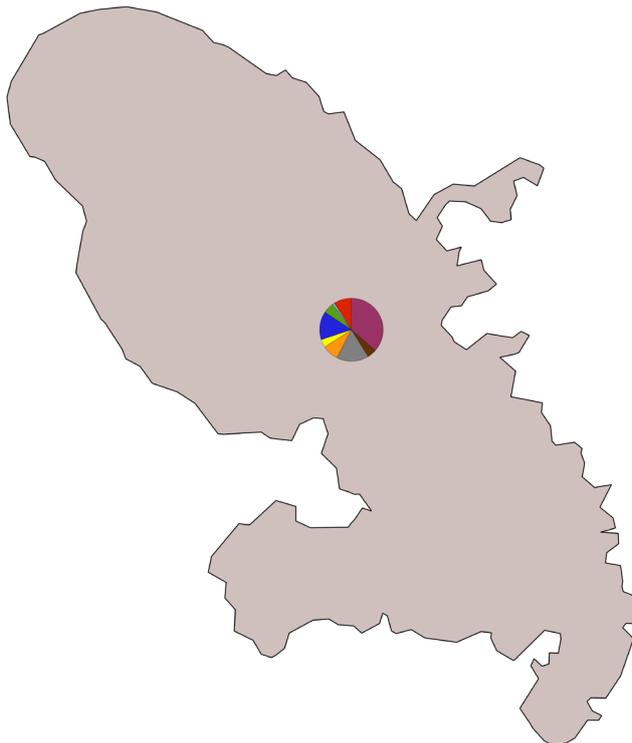
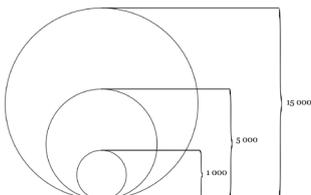
Clap 2015

## Département de Martinique

### Identification des secteurs

- Code NAF 10.1 : Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, hors charcuterie
- Code NAF 10.2 : Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- Code NAF 10.3 : Transformation et conservation de fruits et légumes
- Code NAF 10.4 : Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Code NAF 10.5 : Fabrication de produits laitiers
- Code NAF 10.6 : Travail des grains : fabrication de produits amylacés
- Code NAF 10.7 : Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, hors boulangerie-pâtisserie
- Code NAF 10.8 : Fabrication d'autres produits alimentaires
- Code NAF 10.9 : Fabrication d'aliments pour animaux
- Code NAF 11.0 : Fabrication de boissons

Effectifs salariés au 31 décembre par département

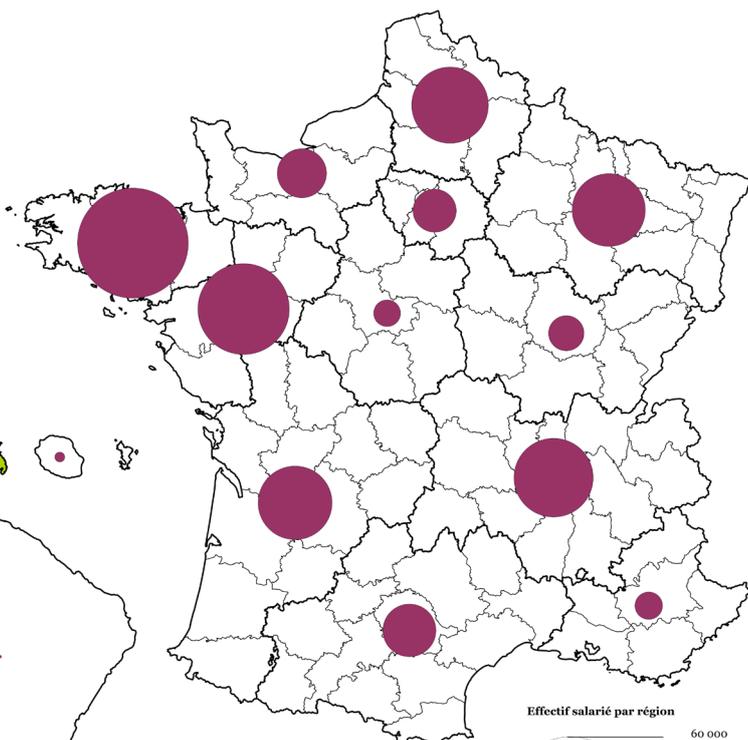
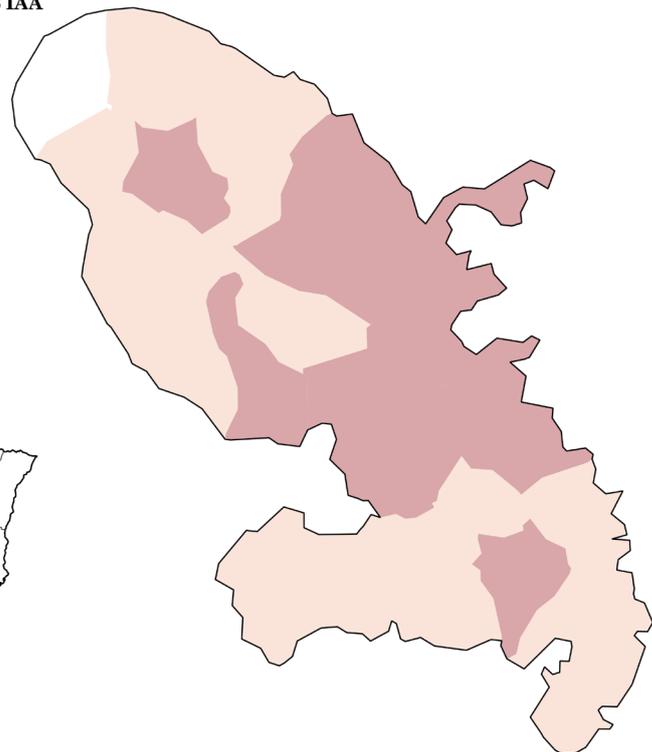


## DENSITÉ D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES IAA CLAP 2015

### Département de la Martinique

#### Densité d'emploi par commune

- Pas d'établissement
- Moins de un emploi/km<sup>2</sup>
- de 1 à 10 emplois/km<sup>2</sup>
- de 10 à 50 emplois/km<sup>2</sup>
- plus de 50 emplois/km<sup>2</sup>



Effectif salarié par région



# ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

## « L'industrie agroalimentaire reste le premier secteur de l'industrie martiniquaise »

Dans le secteur industriel, elle emploie 1 646 salariés au 31/12/2015 et réalise 377 millions de chiffre d'affaires dont 49,4 millions d'euros d'exportation.

Les voyants de l'économie martiniquaise sont au vert en 2016 : le chômage baisse et l'emploi salarié progresse (*source DIECCTE Martinique*).

Les mauvaises conditions climatiques 2016 et principalement l'ouragan Matthew impactent principalement la production de banane. La production de canne est en hausse mais sa qualité en sucre est moindre en raison notamment des épisodes pluvieux intervenus fin 2016.

Le marché du rhum est cependant toujours porteur avec une progression de l'ordre de 3 % (*source INSEE*).

L'industrie agroalimentaire martiniquaise s'appuie ainsi largement sur la filière canne-sucre-rhum. Le rhum agricole AOC Martinique (unique rhum AOC au monde) est le fruit d'une filière française d'excellence qui s'est hissée au fil des décennies au même niveau que les plus prestigieux spiritueux mondiaux.

Des mesures de soutien (européennes, nationales, régionales et fiscales) sont dédiées aux investissements productifs :

➔ pour les exploitations agricoles de la filière canne ce qui contribue ainsi à favoriser l'effort de modernisation des exploitations et à garantir le maintien de la sole agricole plantée en canne à sucre (phase amont) ;

➔ pour les distilleries (outils de transformation).

La production de rhum agricole progresse ainsi sensiblement en 2016 pour atteindre 89 138 HAP (hectolitres d'alcool pur) (*source DAAF Martinique*).

Le rhum est l'ambassadeur de la Martinique à travers le monde : 8 distilleries en activité (dites « fumantes ») sont réparties sur tout le territoire pour un total de 12 marques de rhums agricoles et une marque de rhum de mélasse « Grand Arôme » (sous-produit de la sucrerie). Le « rhum AOC Martinique » reste un secteur traditionnel, structurant et dynamique.

Ses impacts sont nombreux :

➔ le maintien de la deuxième production agricole de l'île (canne à sucre) qui occupe près de 17 % de la surface agricole utile en 2016 (*source Agreste Martinique*) ;

➔ une contribution au développement d'un tourisme à dimension patrimoniale (500 000 touristes/an, des parcours de visites proposés par les distilleries) ;

➔ une valorisation au niveau international avec une présence dans plus de 100 pays (Europe, Inde, Chine, Japon, Pacifique) : la production de rhum martiniquais est essentiellement exportée et les ventes hors hexagone sont en fort développement.

Comme chaque année, la Martinique a remporté en 2016 et 2017 de nombreuses médailles au concours général agricole, notamment dans la catégorie des rhums, vieux, blancs, ambrés et punchs.

La distillerie NEISSON (Le Carbet) obtient son agrément Ecocert et propose en 2016 le premier rhum bio AOC au monde. La SARL REX (habitation Simon - Le François) lui emboîte le pas avec la sortie de 2 cuvées de rhum bio en 2016.

De façon générale, les distilleries jouent la carte de la qualité et œuvrent pour participer au « spiritourisme » que la Martinique entend mettre en valeur.

Les industries locales du secteur agroalimentaire développent une offre diversifiée et de grande qualité pour mieux répondre aux attentes des consommateurs. Elles s'appliquent à offrir des produits en adéquation avec les nouveaux modes de vivre et de consommer, tant en matière de goûts et de variété que de conditionnement.

En 2016, la production animale est assurée par 256 éleveurs en Martinique (chiffre en légère baisse par rapport à 2015). Les éleveurs sont regroupés au sein de plusieurs coopératives et d'une union de coopératives.

En 2017, la production locale de viande progresse de 0,4 % pour atteindre 3 863 tonnes. Mais dans le détail, seule la production de viande porcine progresse (+9,3 %) tandis que les autres productions sont en baisse : viande bovine (-6 %), ovins caprins (-17,9 %), viande équine (-50,2 %), volaille (-0,4 %). Les abattages de volailles, bien qu'en légère baisse, représentent encore la plus forte part de production totale de viande.

À noter que la production locale globale de viande ne couvre que 16,8 % de la consommation locale, les importations en couvrant 83,2 % (*source rapport d'activité IEDOM 2017*).

Les entreprises de la filière viande investissent.

➔ La COOPMAR / SOTRADEV (coopérative porcine de la Martinique) s'est dotée en 2016 d'un nouvel atelier de découpe et transformation de ses carcasses pour une diversification de sa gamme (viande, charcuterie, produits saumurés et fumés).

➔ En 2017, la CODEM (coopérative des éleveurs bovins de Martinique) ouvre une boucherie « vitrine » du savoir-faire de ses éleveurs permettant ainsi de

valoriser sa production en proposant notamment à sa clientèle de la viande maturée longue durée.

À noter qu'une diversification des produits transformés de la mer est également amorcée avec le développement d'outils artisanaux et industriels (exemples : entreprises « Marin Pêche », « Les petits fumés de Clément » ...).

Le PARM (Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique) soutient la valorisation des agro ressources de Martinique depuis 2013 et a mis en place la première édition du prix de l'innovation alimentaire fin 2016. Cinq produits alimentaires innovants ont ainsi été récompensés :

➔ LIQAO, liqueur de cacao d'origine Martinique -frères lauzea ;

➔ gélules de verveine blanche bio - herboristerie créole ;

➔ biscuits sucrés au manioc - « *biscuiterie place hurrard* » (qui dépend de la SAS Antilles Agro Industrie) ;

➔ pièce de viande bovine à griller maturée selon un procédé artisanal - CODEM ;

➔ conserve de gombos croquants au vinaigre et épices - société SYLVI'S.

Le PARM développe de plus depuis 2017 une activité de formation (avec un agrément DIECTTE) à destination des professionnels de l'agro-transformation dans différentes thématiques : technologie alimentaire, analyse sensorielle, management de la production, hygiène et sécurité alimentaire...

À noter également l'ouverture depuis 2 ans d'une formation supérieure diplômante dans la filière agroalimentaire permettant l'obtention du Brevet de Technicien Supérieur Agricole Science

et Technologie des Aliments. Cette formation est dispensée à l'Établissement Public d'Enseignement Agricole (EPEA) du ROBERT.

Pour finir, la grappe d'entreprises « INOVAGRO » (24 entreprises du secteur agroalimentaire représentant environ 25 % du chiffre d'affaires du secteur et une dizaine d'activités) a débuté fin 2013, avec 11 entreprises, une démarche de labellisation « LOGO RUP » en collaboration avec la DAAF de Martinique.

Cette démarche bénéficie à ce jour de 7 cahiers des charges « Label'Rup » et de 7 agréments opérateurs pour le bénéfice de ce label qui constitue un atout incontestable pour le savoir-faire de la PME/TPE locale.

Ces différentes opérations concernent les filières cacao, canne, fruits et légumes, pâtisserie et charcuterie. ■

## EN SAVOIR +

Panorama des industries agroalimentaires

<http://agriculture.gouv.fr/>

[le-panorama-des-industries-agroalimentaires](http://le-panorama-des-industries-agroalimentaires)

Association martiniquaise pour la promotion de l'industrie (AMPI)

<http://www.industriemartinique.com>

Pôle agroalimentaire régional de martinique (PARM)

<http://www.parm.asso.fr>

Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM)

<http://www.iedom.fr>

Grappe d'entreprises INOVAGRO

<http://grappeinovagro.com/>

### DAAF MARTINIQUE

DAAF Martinique - Jardin Desclieux - BP 642 - 97 262 Fort-de-France

tél. 05 96 71 20 40

[www.dAAF972.agriculture.gouv.fr/](http://www.dAAF972.agriculture.gouv.fr/)

Fiche rédigée par la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Martinique

Octobre 2018